

## CONFLITS SOCIAUX

### Hausse de la conflictualité

*Avec 56 conflits en 2006 contre 54 en 2005, les conflits sociaux sont en hausse, tout comme le nombre de journées de travail perdues. Toutefois, il faut relever le rôle positif de la section de résolution de conflits qui a ouvert le dialogue social pour 31 conflits, évitant ainsi le déclenchement d'une grève.*

**D**urant l'année 2006, la Nouvelle-Calédonie a enregistré 56 conflits sociaux contre 54 en 2005, touchant 42 entreprises. Le nombre de journées perdues s'élève à 34 360, contre 33 466 en 2005. On relèvera en particulier la grève générale menée par la CSTNC, marquée par sa durée (116 jours), ou encore celle du Port Autonome, à l'appel de l'USTKE (cf "Faits marquants de l'année 2006").

Toutefois, il est important de noter que le nombre de grévistes en 2006 a été inférieur à celui de 2005, avec 1 373 contre 1 654 en 2005. Les origines des conflits portent sur les revendications salariales et la défense de l'emploi.

Par ailleurs, il convient de relever les actions de la section de résolution des conflits, mise en place en 2005 au sein de la Direction du Travail, qui ont permis à 31 mouvements d'être réglés avant déclenchement d'une grève.

L'action de ce service a également permis la résolution de 37 conflits

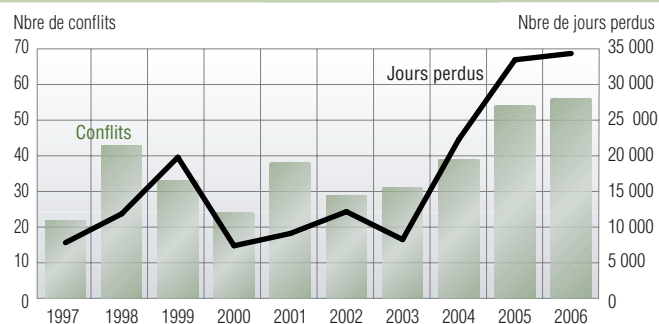
déclarés sur 56 (soit un peu plus des deux tiers), dès le premier jour de grève pour 18 d'entre eux.

Les résultats obtenus par l'activité de cette cellule démontrent que les résolutions de conflits sociaux ne peuvent intervenir rapidement et efficacement que par un dialogue entre partenaires sociaux.

Ce constat a également été mis en exergue en août 2006 à l'occasion du forum du dialogue social. Aussi, le gouvernement de la Nouvelle-

Calédonie a initié la mise en place d'une session du dialogue social (regroupant employeurs, salariés, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et l'État) dont le thème concerne la réduction de la conflictualité par de nouveaux modes d'échanges entre partenaires sociaux afin de passer d'une culture du rapport de force à celle du compromis par un dialogue social plus nourri et régulier.

Évolution des conflits sociaux dans le secteur privé (hors mines)



Source : Direction du Travail et de l'Emploi